



COMPTE RENDU DU CHSCT DE LA SAVOIE DU 27 MARS 2015

Ce CHSCT est le premier de la nouvelle mandature suite aux élections professionnelles de Décembre 2014. La nouvelle composition du CHSCT de la Savoie est la suivante : 3 représentants Solidaires Finances, 3 CGT Finances et 1 FO Finances. La liste mise à jour des membres du CHSCT de la Savoie vous sera communiquée par la Secrétaire Animatrice.

Une déclaration préalable de la CGT et de FO Finances a dénoncé l'échec des négociations entre le Ministère et les organisations syndicales concernant la signature d'un accord sur la prévention des risques psychosociaux (RPS)(voir dernière page).

Après avoir adopté à l'unanimité le règlement intérieur du CHSCT, les représentants du personnel ont procédé à l'élection du secrétaire du CHSCT. Dominique ROSA-BRUSIN, représentante CGT (Douanes – CCPD de MODANE) a été élue à la majorité des voix.

A l'occasion de ce CHSCT, la nouvelle Inspectrice Santé et Sécurité au Travail (ISST) a rappelé ses missions : expertise, conseil en matière immobilière, contrôle de la conformité de l'ensemble des règles santé et sécurité applicables, gestion de la formation des membres du CHSCT, coordination des secrétaires animateurs. A noter que l'ISST intervient dans les CHSCT de 8 départements de la région Rhône Alpes en plus de 3 CHSCT spéciaux. Ce qui montre le manque de moyens alloués au CHSCT. Nous revendiquons de nouveau un Assistant de Prévention (AP) à temps plein pour la Douane à l'instar de la DDFIP et un secrétaire animateur dédié au seul CHSCT de la Savoie.

DUERP et PAP (Plan d'Action de Prévention)

Un avis défavorable a été donné par l'ensemble des OS pour les motifs suivants :

- consultation des agents seulement tous les 2 ans pour la mise à jour du DUERP.
- aucune mesure de prévention concernant les Risques Psychosociaux (RPS) et les risques d'agression pour la DDFIP pourtant durement touchée en 2014 (incendie volontaire du CFP d'Albertville, agression d'un collègue transportant des fonds, intrusion des Savoisiens et tentative d'incendie au CFP de Moûtiers).
- pour la Douane, les seules mesures de prévention des RPS proposées aux agents sont « un effort particulier sur l'accompagnement, notamment social, des réformes liées à la mise en place du PSD »

Nous rappelons que dans la note d'orientation Ministérielle 2015, « la prévention des RPS constitue un axe prioritaire du plan ministériel, santé, sécurité et conditions de travail ».

Nous avons demandé au Président de respecter l'obligation de faire un bilan du PAP 2014, ce qui sera fait lors du prochain CHSCT.

BUDGET

Concernant l'année 2014, nous rappelons que les organisations syndicales ont décidé de boycotter la majorité des instances institutionnelles (CT, CHSCT et CDAS). De ce fait, les représentants de l'Administration ont décidé seuls des actions à financer sur le Budget 2014 du CHSCT.

Pour 2015, nous veillerons à ce que le budget soit alloué à des actions relevant de la compétence du CHSCT. En aucun cas, l'Administration ne doit utiliser ce budget pour pallier aux carences budgétaires de leur dotation globale de fonctionnement (exemple : mur extérieur au CFP de St Jean de Maurienne pour un montant de 15.338 euros entre autres)

Pour 2015 le budget total s'élève à 131.447 euros soit **129, 77 euros par agents**. Les organisations syndicales ont fait part de leur préoccupations concernant les agents de la DIRCOFI. En effet, le CHSCT de la Savoie financent leurs actions de formation, qu'en est -t'il des autres actions relatives à l'hygiène, la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail.

Un CHSCT dédié au budget 2015 aura lieu à la fin du mois d'Avril.

ACCIDENTS DU TRAVAIL(AT)

Pour 2014, au niveau national, les trois principales causes sont les chutes de personnes (33 jours d'arrêt en moyenne), les accidents de la route et la manutention. Ces accidents touchent 1,27 % des hommes et 1,83 % des femmes.

Les représentants du personnel ont fait part de leur grand satisfaction concernant la façon dont le Médecin de Prévention (MP) de la Savoie traite les accidents du travail. En effet, pour chaque accident du travail, le MP établit une analyse détaillée des faits et des dysfonctionnements et propose , ce qui est nouveau, des pistes et mesures de prévention. Les préconisations du MP sont pour nous un des éléments qui nous servira pour l'élaboration des actions à financer. Nous souhaitons que cette analyse des AT nous soient également transmise par les MP de la Haute Savoie et de l'Isère pour nos collègues douaniers.

DEMARCHE DE PREVENTION DES RPS AU BUREAU DES DOUANES DE CHAMBERY

Différentes sources ont permis de constater de la souffrance au travail au bureau des Douanes de CHAMBERY : visites spontanées des agents auprès du MP, annotation du DUERP (risques A), fiches de signalement, information des représentants du personnel et de la hiérarchie.

Devant ce constat alarmant, le CHSCT a décidé de mettre en place une démarche de prévention des RPS sous l'égide d'un comité de pilotage composé du Directeur Régional(ou de son représentant), du MP, de l'AP, de l'Assistance de Service Social (ASS) de deux représentants du personnel siégeant au CHSCT, d'un agent et d'un cadre du service concerné. Le comité fera appel à l'expertise d'un professionnel (psychologue du travail).

Même si nous approuvons cette démarche , nous déplorons que pour le bureau de Chambéry, nous sommes déjà dans le « curatif » plutôt que le « préventif » et ce n'est pas faute d'avoir alerté l'Administration.

VISITE DE SITES

Courant deuxième semestre 2015, deux sites seront visités par le CHSCT, la Paierie Départementale (Rue Pasteur à Chambéry) et le bureau des Douanes de Chambéry (Bissy)

INFORMATIONS PRATIQUES

A la demande des représentants du personnel, un message renvoyant sur le site des Administrations sera désormais adressé à chaque agent lors de la sortie d'un relevé de décision rendant compte des travaux du CHSCT

Chaque fois qu'un problème d'hygiène, de sécurité ou de conditions de travail se pose, nous rappelons aux agents de le signaler à leur chef de service, d'annoter le registre hygiène et sécurité, de faire parvenir une copie de ce dernier à leur Assistant de Prévention (Catherine ABEL pour la Douane et Philippe LHEUREUX pour la DDFIP) et bien entendu aux représentants du personnel.

A cette occasion nous rappelons que les registres Hygiène et Sécurité doivent **OBLIGATOIREMENT** être accessibles sur chaque site.

Aujourd'hui comme depuis de nombreuses années, les différentes réformes et restructurations engagées par nos administrations engendrent de la souffrance au travail.

Durant ce mandat, nous continuerons à faire valoir vos DROITS. Nous veillerons au bon fonctionnement du CHSCT, instance primordiale et incontournable pour tout ce qui concerne la protection de la santé, de la sécurité et le l'amélioration des conditions de travail.

Nous veillerons à ce que soient prises en compte vos demandes inscrites sur les registres HS, les préconisations du MP suite aux AT, les recommandations de l'ISST à l'occasion de ses visites de sites, contrairement à l'Administration qui dans certains cas s'affranchit de ses obligations.

A chaque occasion, nous rappellerons aux chefs de service leur OBLIGATION de résultat en matière d'Hygiène, de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail et qu'ils doivent faire preuve d'un engagement sans faille sur ces questions.

VOS REPRESENTANTS AU CHSCT DE LA SAVOIE

Pour la CGT FINANCES

Titulaires : Dominique ROSA-BRUSIN (Douanes)
Catherine MOURIER (DDFIP)
François CHABERT (DDFIP)

Suppléants : Hamza ADLI (Douanes)
Jean-Marie FIRMIN (DDFIP)
Christelle RAFATTELLI (DDFIP)

Pour FO FINANCES

Titulaire : Pierre DEPIEDS (Douanes)
Suppléant : J.J PEYRONNEL (DDFIP)

Présent en tant qu'expert pour ce CHSCT : David DOUCEY (Douanes)

CGT FINANCES – FO FINANCES

Déclaration préalable au CHSCT de la Savoie du 27 Mars 2015

Le 17 Mars dernier, à l'ouverture du premier CHSCT Ministériel de la mandature, la nouvelle secrétaire adjointe a annoncé que les Ministres et le Secrétariat Général avaient renoncé à proposer aux fédérations syndicales des Finances la signature d'un accord sur la prévention des risques psychosociaux.

Cette annonce marque la fin d'un processus de discussion qui durait depuis plus d'un an et demi. Au cours de cette période, l'Administration n'a jamais réellement pris en compte les contributions des fédérations syndicales. Elle n'a pas non plus prononcé de moratoire sur les réformes pathogènes mises en œuvre dans les Directions, ni engagé de démarche concrétisant une réelle volonté des ministères économique et financier d'aboutir à un accord. Les ministres M. SAPIN et M. MACRON portent l'entière responsabilité de cet échec.

Depuis plus de dix ans, les orientations politiques ont conduit à une dégradation constante des conditions de travail des agents de nos ministères : programmes de suppressions massives d'emplois, contraintes budgétaires accrues, restructurations incessantes.

Aucune catégorie de personnel n'est aujourd'hui épargnée comme en attestent les derniers résultats de l'Observatoire Interne, tout comme les divers rapports des acteurs de prévention (Médecins de prévention, ISST) qui, année après année, soulignent les dégradations des conditions de travail : augmentation sans précédent des non-conformités de locaux, augmentation du taux des accidents de travail, expression de souffrance au travail par les agents à un niveau inacceptable et une organisation du travail pathogène.

L'absence totale de prise en compte de la souffrance des agents, des attentes et des revendications des personnels contribue à exacerber les mécontentements.

Le 24 mars dernier, une nouvelle journée d'action unitaire de lutte contre le Plan Stratégique Douanier a rassemblé 1500 douaniers lors d'une manifestation à Paris. 35 % des agents des Douanes toutes branches confondues étaient en grève. Cette nouvelle journée de lutte réussie est une étape dans une mobilisation qui, d'ici quelque temps, pourrait dépasser le cadre de la DGDDI.

Les représentants au CHSCT de la Savoie

Pour la CGT FINANCES

Pour FO FINANCES